



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050362

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/05/2024 14H42 C:000040 I:31197
V/REF : 942709
V/Email reçu le Mardi 14/05/2024 a 14H42

SEMCODA
AGENCE DE SAONE ET LOIRE
14, RUE CHARLES DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE

V/REF.IMM. 02791
IMMEUBLE : VIEILLE FERME
1/13 RUE DE LA VIEILLE FERME
71380 ALLERIOT

Feillens, le 23 Mai 2024

Référence Marché: M_230617004-1

LOCALISATION : 11 RUE DE LA VIEILLE FERME - ALLERIOT - MME DEPIERREFICE ET MR KHAASSIBA
0603252996 - 0635821846 - N3001

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE BAIGNOIRE
XX
CHANGER LES JOINTS
XX
PREVOIR VIDAGE BAIGNOIRE
PL00034

Donneur d'ordre : Mme V. GAUTHERON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage liaison(s) intérieure(s) : logement/local commercial/bureau(x)

LE 16 MAI 2024 A 10H15
INTERVENTION POUR BAIGNOIRE BOUCHEE
A NOTRE ARRIVEE SIPHON PLEIN DE CHEVEUX
NETTOYAGE DU SIPHON DE BAIGNOIRE
ECOULEMENT REVENUE CORRECT

OBSERVATIONS : CE LCOMPTER Email envoyé le 22/05/24 a 18H07 _ . MAIL AGENCE ST REMY
CE LCOMPTER Email envoyé le 22/05/24 a 18H07 _ . MAIL AGENCE ST REMY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique) équipé d'une génératrice 220 volts, d'une pompe 10 M3/H, d'une pompe 22 M3/H et d'un aspirateur-pompe.
Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Localisation de l'obstruction (si nécessaire).
Ouverture sur les canalisations d'évacuation privatives (si nécessaire).
Identification de l'obstruction (si possible).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050362

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Débouchage par procédé approprié (mécanique ou électro-mécanique).
Contrôle de l'écoulement après intervention (si nécessaire).
Mise en oeuvre aspirateur a eau, aspirateur-pompe (si nécessaire).
Nettoyage et désinfection (si nécessaire).
Nettoyage du matériel avant rangement dans le véhicule (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction. Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire). Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée). Les fournitures sont facturées avec un coefficient de 1,43 sur le prix d'achat, sauf autre engagement contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	51,31		51,31
1,00	PL00028-Débouchage canal.Dn<60mm	1	82,09		82,09
TOTAL H.T.					133,40
T.V.A. a 10,00%					13,34
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>146,74</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050362

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 942709 du 14/05/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE CHALON SUR SAONE
14, rue Charles DODILLE
CS 50136
71104 CHALON SUR SAONE
CEDEX
Tel:03.85.97.00.20

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497
Téléphone : 03.85.20.30.60
Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME DEPIERREFIXE Angelique
MR KHAASSIBA Mounir
11 RUE DE LA VIEILLE FERME
71380 ALLEROT

Référence de la Demande

N°: 754 531 du 14/05/2024
THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1
01-EE-2224-ENT-61563100
Marché : M - 230617002-1

Téléphone : 06.03.25.29.96
02791-00002-00003-00001 H / Type 4
Date entrée: 27/08/2021

Délai

Date limite exécution : 29/05/2024

Observations

DEBOUCHAGE EVACUATION BAIGNOIRE

ENGAGEMENT CLIENT

HORS ASTREINTE

MME DEPIERREFIXE 06-03-25-29-96

MR KHAASSIBA 06-35-82-18-46

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	92,36	92,36	9,24	101,60
PL00034 Débouchage de canalisations d'évacuation jusqu'au diam 60 compris dépose du siphon, nettoyage, repose avec remplacements des joints	1,00	82,10	82,10	8,21	90,31

Total H.T.	174,46
Total TVA	17,45
Total TTC	191,91

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



Bon de Commande

N° : 942709 du 14/05/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE CHALON SUR SAONE

14, rue Charles DODILLE

CS 50136

71104 CHALON SUR SAONE

CEDEX

Tel:03.85.97.00.20

Demande de travaux suivie par GRANDJEAN Aurélie le 14/05/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence,
A. DUBOIS

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE CHALON SUR SAONE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE CHALON SUR SAONE 14, rue Charles DODILLE CS 50136 71104 CHALON SUR SAONE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **11 RUE DE LA VIEILLE FERME 71380 ALLEROT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **ST REMY**

le **14/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 942709